

PAS DE QUARTIER POUR LE DIALOGUE SOCIAL !

Il n'y a pas si longtemps, certains gouvernants se targuaient de **réhabiliter le dialogue social**, si malmené durant la précédente mandature. Le 30 septembre dernier, le premier ministre Manuel VALLS a définitivement écrasé toute illusion en ce sens : alors qu'avec le vote négatif du dernier syndicat présent au CTM n'ayant pas encore donné son avis sur le projet de réforme des PPCR (Parcours professionnels Carrières et Rémunérations) de Mme Lebranchu, ce texte n'obtenait pas la majorité des voix, **le premier ministre a déclaré que le gouvernement appliquerait tout de même cette réforme, de façon unilatérale.**

C'est ainsi la plus haute instance représentative des personnels de la fonction publique qui est méprisée, niée, et vidée de tout rôle.

Pour seul argument, Manuel VALLS a dénoncé l'**immobilisme des syndicats, dont il ne comprend pas l'entêtement à ne pas confondre « réforme » et « régression sociale »...** →

La FAEN dénonce ce dialogue de façade, qui ne fait que confirmer la nature pernicieuse des prétendues discussions et concertations auxquelles le ministère ne se livre que pour sauver les apparences. Mais, si un tel passage en force est inacceptable, **pour la FAEN, la responsabilité en revient aussi à tous les syndicats qui ont voté pour ce projet fumeux et mal bâti** (comme nous l'avions déjà dénoncé dans nos précédentes publications), au premier rang desquels se trouve la FSU, qui par un idiot vote « favorable mais sous surveillance » a montré qu'elle était prête à donner un blanc-seing au gouvernement en matière de rémunérations et de parcours professionnels des collègues, **et à cautionner la politique de blocage de nos salaires depuis 2010 et jusqu'en 2017 au moins...**

Que cache le rapport STRANES ?

En septembre a paru un rapport relatif à la **STRAtégie Nationale de l'Enseignement Supérieur (StrANES)**, inscrite dans l'article L. 123-1 du code de l'éducation par la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche. Censément élaboré par un comité de réflexion et d'expertise « indépendant », ce pavé indigeste plutôt mal construit et mal rédigé a pour rapporteur général un président d'université, Bertrand Monthubert, également candidat du parti au pouvoir à l'élection régionale de décembre 2015... Quant à la composition du Comité, elle a été choisie, une fois de plus, pour louer, en « toute indépendance », la politique de l'actuel gouvernement.

Ce rapport est un mélange hétéroclite :

- de faux bons sentiments et de démagogie (« atteindre 60 % de diplômés de l'enseignement supérieur dans une classe d'âge, 50 % au niveau Licence et 25 % au niveau Master, d'ici 2025 », « Augmenter le nombre des docteurs », permettre à tous les bacheliers d'accéder à toutes les formations à tous les niveaux)
- du jargon administratif (« société apprenante », « synergie » etc.)
- de préconisations tous azimuts dont des incantations à l'égard des instances européennes pour tout ce qui touche de près ou de loin à l'enseignement supérieur.

Ses « axes », « propositions » et « leviers » constituent **une usine à gaz que seule une administration comme la nôtre peut produire.**

Les chiffres et les divers appels à la « mesure » ne parviennent pas à masquer la pauvreté de l'analyse qualitative de ce rapport, concaténation de tous les poncifs du moment.

Le numérique, sans surprise, y est considéré comme le remède suprême censé permettre de réaliser tous les objectifs affichés (« prévoir l'usage systématique du numérique dans la formation et l'évaluation des étudiants », « autoriser l'accès à internet dans le cadre des examens »).

Nous reviendrons point par point sur les différentes analyses et préconisations de ce rapport, qui a déjà trouvé sa mise en œuvre dans la réforme du doctorat (ouvert à toutes les validations, y compris celles qui n'ont rien à voir avec un travail de recherche), et dans un projet de réforme des voies d'accès au corps des professeurs agrégés sous la forme d'un recrutement ouvert aux seuls docteurs. Preuve supplémentaire, s'il en était besoin, que **ce rapport StrANES s'inscrit dans la très longue liste des rapports dits « de commande », destinés par avance à satisfaire les desiderata du commanditaire.**

Rapport StrANES : retrouvez l'article complet sur le site de notre fédération : www.faen.fr



Ce que le budget 2016 réserve à l'Education nationale

Le Ministère de l'Education nationale vient de connaître l'orientation de son budget 2016 à travers la publication de son plan de finance et des objectifs qui lui sont fixés.

De manière globale, le budget accordé reste constant, **voire en légère progression avec 67 milliards d'euros pour l'Enseignement scolaire et 26 milliards d'euros pour l'Enseignement supérieur et la Recherche.**

Dans le détail des postes d'attribution, la plupart des secteurs sont en hausse à l'exception du soutien à la politique de l'Education nationale (- 16 millions d'euros).

Pour l'Enseignement supérieur, ce sont les investissements dans la Recherche économique et industrielle, ainsi que dans les services civils et militaires qui connaissent le plus gros recul (- 50 millions d'euros).

Au niveau scolaire, **le secteur de l'enseignement privé est très favorisé** (+ 28 millions d'euros) et dans le supérieur, ce sont les budgets réservés à la recherche universitaire (+ 200 millions d'euros) **et à la vie de l'étudiant** (+ 36 millions d'euros) qui connaissent les plus grosses hausses.

La hausse des dépenses des personnels dans le secteur privé (+ 6 millions d'euros) qui va financer 500 créations de postes à la rentrée n'explique pas tout : le plan numérique et la formation continue des enseignants du privé alourdissent aussi la note pour un enseignement **dont la ministre attend désormais plus que de l'école publique** avec des ambitions d'acquisitions du socle commun en hausse en fin de 3^{ème} dès l'année prochaine.

Dans le supérieur, l'augmentation de 100 millions d'euros annoncée par Manuel Valls est effective. Mais elle fait doucement sourire **lorsqu'on pense au récent prélèvement de 100 millions d'euros dans les fonds de roulement des universités.**

En matière d'objectif, le ministère continue à jouer les voyants en fixant à l'école des valeurs chiffrées déconnectées des réalités du terrain. Le ministère entend ainsi réduire le taux de redoublement au CP à 0,5 % en 2017 (il était de 3,1 % l'année dernière).

Avec des baisses semblables attendues du CE1 au CM2, l'Education nationale devrait donc finir de réduire le (si coûteux) redoublement à l'état de symbole...

Dans le même ordre d'idée, le ministère entend réduire la part d'heures d'enseignement réalisées devant 10 élèves ou moins, à 6 % (contre 7 % aujourd'hui). D'un même coup de baguette magique, il espère voir diminuer les actes de violence grave au collège de 3 %... sans fournir les moyens de ce miracle.

Cette politique incitative des statistiques **n'aura encore une fois pas d'autre effet que de contraindre les personnels à des décisions dangereuses**, en minorant des incidents ou en refusant des redoublements nécessaires, dans le seul but de maintenir le cap fixé.

Pour la FAEN, ce budget reste donc un budget de rigueur, puisqu'il compte fonctionner à moyens constants malgré l'augmentation importante du nombre d'élèves et d'étudiants accueillis et que les économies budgétaires sont presque toujours les seules raisons de toutes ces stratégies.

AESH : le manque criant de reconnaissance

Le mois dernier, la FAEN s'est jointe à un appel interfédéral en faveur des personnels Accompagnant les Élèves en Situation de Handicap (AESH).

En effet, ces missions particulières au sein de nos établissements sont le plus souvent **prises en charge par des personnes contractuelles**, dans des emplois incomplets et précaires, à très faibles rémunérations, et sans aucune stabilisation à espérer.

Alors que le ministère semblait prêt à se pencher sur ce réel problème, les propositions faites sont encore très loin du compte : **CDIisation envisagée après seulement 8 à 11 ans de service, non-reconnaissance de certaines tâches comme les réunions de concertation et de suivi, absence d'encadrement de la qualification...**

Pour toutes ces raisons, la FAEN, avec les autres membres de l'interfédérale, exige l'ouverture de discussions pour **l'intégration des AESH dans un corps de la Fonction publique**. Dans l'urgence, elle exige le déblocage des budgets suffisants pour **permettre l'embauche nécessaire de personnels en CDD et CDI**.

Elle appelle aussi à l'organisation d'Assemblées Générales unitaires dans les départements et les académies pour préparer **une journée nationale de mobilisations (un préavis de grève sera déposé).**

le mercredi 4 novembre 2015.